



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par Monsieur et Madame Robin & Carine LAMBOTTE-HERBERG demeurant Rue Ernest Solvay 441 à 4000 Liège.

Le terrain concerné est situé Rue des Genêts, 10 à 4130 Esneux et cadastré division 2, section A n°465V10.

La demande vise les travaux suivants : Construction d'une habitation unifamiliale 4 façades, et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- le volume principal est implanté à moins de 5m de la limite parcellaire latérale ;
- l'emprise bâtie est supérieure à 100m² (+/-300m²) ;
- le volume principal est couvert par une toiture plate ;

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 16h à 20h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX.

UNIQUEMENT SUR RENDEZ VOUS PRIS AU 04/380.93.38. OU 04/380.93.44.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : florine.parizel@esneux.be , dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 27 janvier 2021 au 10 février 2021 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : florine.parizel@esneux.be